

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 6 mai 2013

CONSEIL DE PARIS
Conseil Général
Extrait du registre des délibérations

Séance du 25 mars 2013

2013 V. 9 G Vœu relatif à l'accueil de jour et de proximité 42 rue Oberkampf (11^e).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Considérant que la Mairie du 11^e propose la création d'un accueil de jour et de proximité au sein des bains douches situés 42 rue Oberkampf ;

Considérant que cet accueil est destiné en priorité aux personnes sans domicile fixe ou à la rue, qui vivent dans l'espace public du 11^e arrondissement, dans un total isolement et en situation de grande vulnérabilité tant sociale que psychique ;

Considérant que l'objectif de cet accueil est de permettre à ces personnes de « se poser » et de bénéficier d'un travail de remobilisation, d'un accompagnement social et d'un accès aux droits ;

Considérant qu'animé par des professionnels et des bénévoles, en lien et en partenariat avec les maraudes de proximité et les structures sociales de l'arrondissement, avec qui ces personnes ont établi une relation de confiance, ce lieu « hors de la rue » pour conforter cette relation ;

Considérant que ce projet novateur est porté par les commissions de solidarité des conseils de quartier et la commission SOLEX qui en est l'émanation ;

Considérant que ce projet novateur est porté avec l'équipe de rue, les maraudes de proximité et des associations engagées dans la remobilisation des personnes sans domicile fixe grâce à des actions notamment culturelles ;

Considérant que le bilan tiré de la mise à disposition de la salle municipale Jean Aicard, dans le cadre du plan grand froid dans le 11^e arrondissement, montre l'urgence et la pertinence de la création d'un tel accueil de jour et de proximité ;

Considérant que le site des Bains Douches du 42 rue Oberkampf, parce qu'il accueille déjà une bagagerie et un espace laverie pour les personnes sans domicile fixe, services dont pourront bénéficier les nouvelles personnes accueillies, constituent le lieu le plus propice à l'installation de cet accueil de jour ;

Considérant que M. le Maire de Paris, dans un courrier adressé le 26 novembre 2012 au Maire du 11^e arrondissement, Patrick BLOCHE, s'est dit prêt à cofinancer ce projet avec l'Etat, qui a lui-même fait part de tout son intérêt, le reconnaissant comme un projet prioritaire ;

Sur proposition de M. Patrick BLOCHE, du groupe Socialiste, Radical de Gauche et Apparentés,

Emet le vœu :

Que la Mairie de Paris et l'Etat puissent finaliser rapidement, sur la base d'un cofinancement, le projet d'un accueil de jour et de proximité dans le 11^e arrondissement afin de permettre son ouverture sans tarder.